

## RÉUNION DU 14 JUILLET 2020

Le quatorze juillet deux mille vingt, à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

### Membres présents :

MOREL Nathalie	CHARBONNIER Jérôme
CAZORLA Dominique	GOUTORBE Jeannine
GIBERT Maryline	BLANCO Jordan
CHABRIER Alexandre	DEFOND Marion
PERRET Clotilde	DEFOND Thérèse

### Absent excusé : PENT Damien

Mme GIBERT Maryline a été désignée comme secrétaire de séance.

### Modification de l'ordre du jour :

- Délégations consenties au maire
- Délégations aux adjoints
- Proposition de médiation dans un contentieux

### **OBJET : Délégations du conseil municipal au maire et du maire aux adjoints**

Monsieur le Maire présente les délégations à accorder au maire et aux adjoints.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord sur les délégations au maire et aux adjoints.

### **OBJET : Désignation des adjoints comme délégués**

- Adjoint délégué aux relations entre la Communauté de Communes et le SIVOM : Alexandre CHABRIER
- Adjointe déléguée à la vie sociale, enfance et jeunesse : Nathalie MOREL
- Adjoint délégué à la voirie et aux espaces communaux : Damien PENT
- Conseillère déléguée aux finances : Maryline GIBERT

### **OBJET : Indemnités des élus**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal opte pour les indemnités suivantes :

- Indemnité du maire : 941,80 € brut
- Indemnités des adjoints : 213,90 € brut
- Indemnité de la déléguée aux finances :  
50,00 € brut

## **OBJET : Vote des budgets**

Monsieur le Maire et Maryline GIBERT, déléguée aux finances, présentent aux membres du conseil municipal le budget communal 2020 ainsi que les budgets annexes.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité :

- Le budget communal :	Section fonctionnement	528 559,68 €
	Section investissement	387 306,56 €
- Le budget forêt :	Section fonctionnement	7 295,15 €
	Section investissement	1 257,00 €
- Le budget lotissement	Section fonctionnement	23 916,42 €
	Section investissement	33 314,84 €
- Le budget CCAS	Section fonctionnement	2 610,01 €
	Section investissement	354,90 €

## **OBJET : Avis sur une enquête d'utilité publique**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une enquête d'utilité publique est en cours relative à la scierie « Ets Louis FRATY & Cie ». Le conseil municipal émet un avis favorable.

## **OBJET : Adresse de deux nouvelles constructions**

Les deux nouvelles constructions auront pour adresse :

- 2, impasse des champs, pour Mr BLANCO
- 2, chemin Jacques Prévert, pour Mme JAILLOT

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il conviendra de commander un panneau « chemin du Viaduc».

## **OBJET : Gestion de la salle des fêtes**

L'état des lieux sera fait par les conseillers à tour de rôle. Le planning sera tenu par la secrétaire de mairie, Cécile SEIGNOL.

La commission « animations » se réunira pour travailler sur le règlement de la salle des fêtes le 23 juillet à 19 h.

## **OBJET : Drainage des eaux de ruissellement a la cité tardy**

Monsieur le maire expose au conseil municipal le devis de l'entreprise PONTILLE d'un montant total HT de 1 257,50 €.

## **OBJET : Proposition de médiation dans un contentieux**

Le conseil municipal donne son accord pour la médiation dans le contentieux opposant la commune à la scierie « Charpenterie des Bois Noirs ».

**OBJET : Premières mesures pour rendre le village accueillant**

Le conseil municipal décide de maintenir les fontaines en eau tant que le trop-plein le permet et en fonction des arrêtés sécheresse.

Il n'y aura pas de concours des maisons fleuries cette année.

**OBJET : Suppression d'une servitude à Fragne**

Vu la convention du 16 juin, la commune n'est plus concernée car elle n'est pas propriétaire du terrain. Suite à la convention passée entre voisins le 17 juin, la servitude de passage est supprimée sur la parcelle BE 279.

**OBJET : Date pour la réunion de la commission communication**

La commission « Communication » se réunira le 28 juillet à la mairie.